PERMIS B – (RETOUR AU PERMIS DE CONDUIRE CODE)

Réglementation et organisation

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

Objectif de qualification :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de se présenter et de réussir l'épreuve théorique générale du permis de conduire catégorie B.

Objectif pédagogique de la formation :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter à l'examen théorique général et du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B telle que définie aux articles R221-4 à R221-8 du Code de la Route.

Public concerné et Prérequis :

Toute personne ayant eu une invalidation ou annulation du permis de conduire et qui souhaite de nouveau conduire un véhicule de la catégorie B sur la route : particulier, salarié, demandeur d'emploi.
L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande d'inscription au permis de conduire auprès de l'ANTS (http//:ants.gouv.fr).
Le programme de formation est conforme au référentiel de formation REMC

Compétences visées et résultats attendus :

- Réussir les tests psychotechniques
- Acquérir les différentes compétences nécessaires pour l'obtention de l'examen théorique générale du permis de conduire (conformément à la réglementation).

Programme de formation :

- ***Test psychotechnique*** afin de valider l'aptitude à la conduite du conducteur
- ***Une formation théorique*** pour la préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des tests et/ou cours de code sur les différents thèmes de l'examen (règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements-dépassements, arrêt-stationnement, visibilité-éclairage, conduite pratique, éco conduite, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation).

Organisation de la formation :

- Test psychotechnique d'aptitude au permis de conduire
- Partie code de la route : en e-learning (code en ligne) ou en présentiel

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthodes active et participative adaptées en auto-école
- Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques
- Mise en situation de réflexion
- Tests, cours de Code de la route
- Examens blanc Code de la route

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation orale ou écrite (tests de Code conforme à l'ETG, mise en situation conduite)
- Exposé théorique
- Bilan intermédiaire et examen blanc conduite
- L'évaluation ETG sanctionnée par un examen

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE03

Tarif : 249 € TTC

Agrément dans le département :

- **GARD** : 850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II – 30900 NIMES

Equipements :
Salles d'enseignements équipées de tableaux blancs, écrans, vidéoprojecteurs, multimédia, internet, véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible aux personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : seul ou en groupe

Modalités et délais d'accès (dates de formation, conditions d'inscription, devis, …) : Nous consulter ou visible sur notre site internet. Réponse max sous 48 heures.

L'inscription auprès de notre centre de formation peut se faire tout au long de l'année, sous réserve de disponibilités de place, et selon les modalités de prise en charge. (nous consulter).

LES +

- Acteur en sécurité routière et formations ce qui nous permet d'avoir une pédagogie adaptée
- Nous avons formé pendant des années les enseignants de la conduite

Responsable de l'organisme de formation : Patrice FARRUGIA
Référent(s) formation de l'organisme : Sandra PONCE / Patrice FARRUGIA / Nicolas TORRES
Responsable pédagogique : Nicolas TORRES / Patrice FARRUGIA

PERMIS B – (RETOUR AU PERMIS DE CONDUIRE CODE)

Dispositif des suivis :

Fiche de suivi, Feuille d'émargement individuelle (pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle).

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques de l'enseignant, les méthodes et supports utilisés …

Validation de la formation :

Examen de l'épreuve théorique générale du permis de conduire.

Validation visée :

Titre du permis de conduire « permis B VL ».

Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR

Autorisation d'enseigner en cours de validité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

Taux de satisfaction stagiaires année 2025 :

Taux de réussite :

100 % de réussite à l'examen du code de la route

86 % de réussite au 1er passage permis B

100 % de réussite au 2ème passage du permis B

Taux de satisfaction élèves : 74 %

Documents à nous produire :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Lettre réf 44 (décision de justice)
- Avis médicale
- Test psychotechnique
- Règlement ou accord de prise en charge

Contact :

Automobile Club -
850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II -
30900 NIMES
Tél : 04 66 04 01 62
Email : contact@automobileclub.fr
Site internet : www.automobileclub.fr
Siren : 775 913 700
N° déclaration d'activités : 91300127930
N° Agrément : E 19 030 0009 0 délivré par le Préfet du lieu

Date : ……. / …… / ……

Noms : …… Prénoms : ……

Signature